

# PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)



## 4.5. REGLEMENT GRAPHIQUE – SUD

Révision du PLU arrêtée le : .....

Révision du PLU approuvée le : .....

Echelle de la carte : 1/2500<sup>e</sup>

### Détail des zones

- Zonage du PLU**
  - Zone urbaine
  - Zone agricole
  - Zone naturelle
- Prescriptions graphiques**
  - Implantation en retrait sur rue
  - Espace boisé classé
  - Emplacement réservé
  - Remise en bon état écologique dans le cadre d'une mesure de compensation
  - Éléments de patrimoines à préserver ou à mettre en valeur au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme (voir les plans 4.3, 4.4 et 4.5)
- Fond de plan (cadastre, PCL 2021)**
  - Piscine
  - Bâtiment
  - Parcelle
- Zone Ua :** centre historique du Grau du Roi
  - Secteur Ua1 : rive gauche du centre historique et aux quais Général de Gaulle en rive droite
  - Secteur Ua2 : rive droite du centre historique (hors quais Général de Gaulle)
  - Secteurs Ua3 : front de mer du centre historique
- Zone Ub :** zone avec une dominance d'habitat en R+1 et R+2 (individuel, jumelé, en bande et petits collectifs)
  - Secteur Ub1 : front de mer caractérisé par la présence d'habitat individuel et de petits collectifs
- Zone Uc :** première tranche de l'écoquartier
- Zone Ucamp :** campings situés dans l'enveloppe urbaine
- Zone Ud :** zones urbaines dominées par l'habitat collectif
  - Secteur Ud1 : opération des Orchidées
- Zone Ue :** zones urbaines à vocation économique
  - Secteur Ue1 : zone portuaire technique de Port Camargue
  - Secteurs Ue2 : zones d'activités de Nouveau Port
  - Secteur Ue3 : zone d'activités de Mon plaisir
  - Secteurs Ue4 : zones d'activités commerciales, avec des sous-secteurs Ue4sp correspondant à celles situées dans le quartier de Port Camargue
  - Secteurs Ue5 : zones d'activités de tourisme et loisirs
  - Secteur Ue6 : projet de centre de recherche spécialisé sur la mer
  - Secteur Ue7 : secteur d'activité de gardiennage
- Zone Uep :** zone à vocation d'équipements d'intérêt collectif et services publics
- Zone Un :** secteurs d'espaces verts urbains
- Zone Up :** quartier de Port Camargue
  - Secteur Up1 : habitat sous forme de Marina à Port Camargue
  - Secteurs Up2 : habitat collectif localisé à Port Camargue
- Zone Uport :** zones dédiées aux équipements techniques nécessaires à la navigation (pontons, berges, etc.)
- Zone Ut :** zone dominée par des résidences de tourisme
  - Secteur Ut1 : village de vacances « Presqu'île du Ponant » ayant la spécificité d'être implantée en partie sur le territoire communal du Grau du Roi et en partie sur celui de la Grande Motte
- Zone 2AU :** zone à urbaniser faisant l'objet d'un projet d'écoquartier
- Zone A :** zone agricole
  - Secteur Ar : activités existantes de ranchs
- Zone N :** zone naturelle
  - Secteur Ncamp : camping de l'Espiguette
  - Secteur Nsd : dépôt d'hydrocarbures
  - Secteur Nep : déchetterie et station d'épuration intercommunale
  - Secteurs Nl : secteurs protégés de la bande littorale
  - Secteur Nier : secteurs protégés de la bande littorale et de l'étang du Ponant également identifiés en espaces remarquables

- Zone Ua :** centre historique du Grau du Roi
- Zone Ub :** zone avec une dominance d'habitat en R+1 et R+2 (individuel, jumelé, en bande et petits collectifs)
- Zone Uc :** première tranche de l'écoquartier
- Zone Ud :** zones urbaines dominées par l'habitat collectif
- Zone Ue :** zones urbaines à vocation économique
- Zone Uep :** zone à vocation d'équipements d'intérêt collectif et services publics
- Zone Un :** secteurs d'espaces verts urbains
- Zone Up :** quartier de Port Camargue
- Zone Uport :** zones dédiées aux équipements techniques nécessaires à la navigation (pontons, berges, etc.)
- Zone Ut :** zone dominée par des résidences de tourisme
- Zone 2AU :** zone à urbaniser faisant l'objet d'un projet d'écoquartier
- Zone A :** zone agricole
- Zone N :** zone naturelle

Document provisoire

